Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés SAS
Société de Commissariat aux Comptes,
inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC des Hauts de France

Fonds EDHEC
Fonds de dotation
24, Avenue Gustave Delory

CS 50411

59057 ROUBAIX CEDEX 1

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31/07/2021

FONDS EDHEC
Fonds de dotation

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 juillet 2021

Aux membres du Fonds de dotation,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de dotation EDHEC relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de dotation à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er août 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

7

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. *Vérifications spécifiques*

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres du Fonds de dotation sur la situation financière et les comptes annuels.

5. *Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relative aux comptes annuels*

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

6. *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels*

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- *il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*

- *il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*

- *il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*

- *il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*

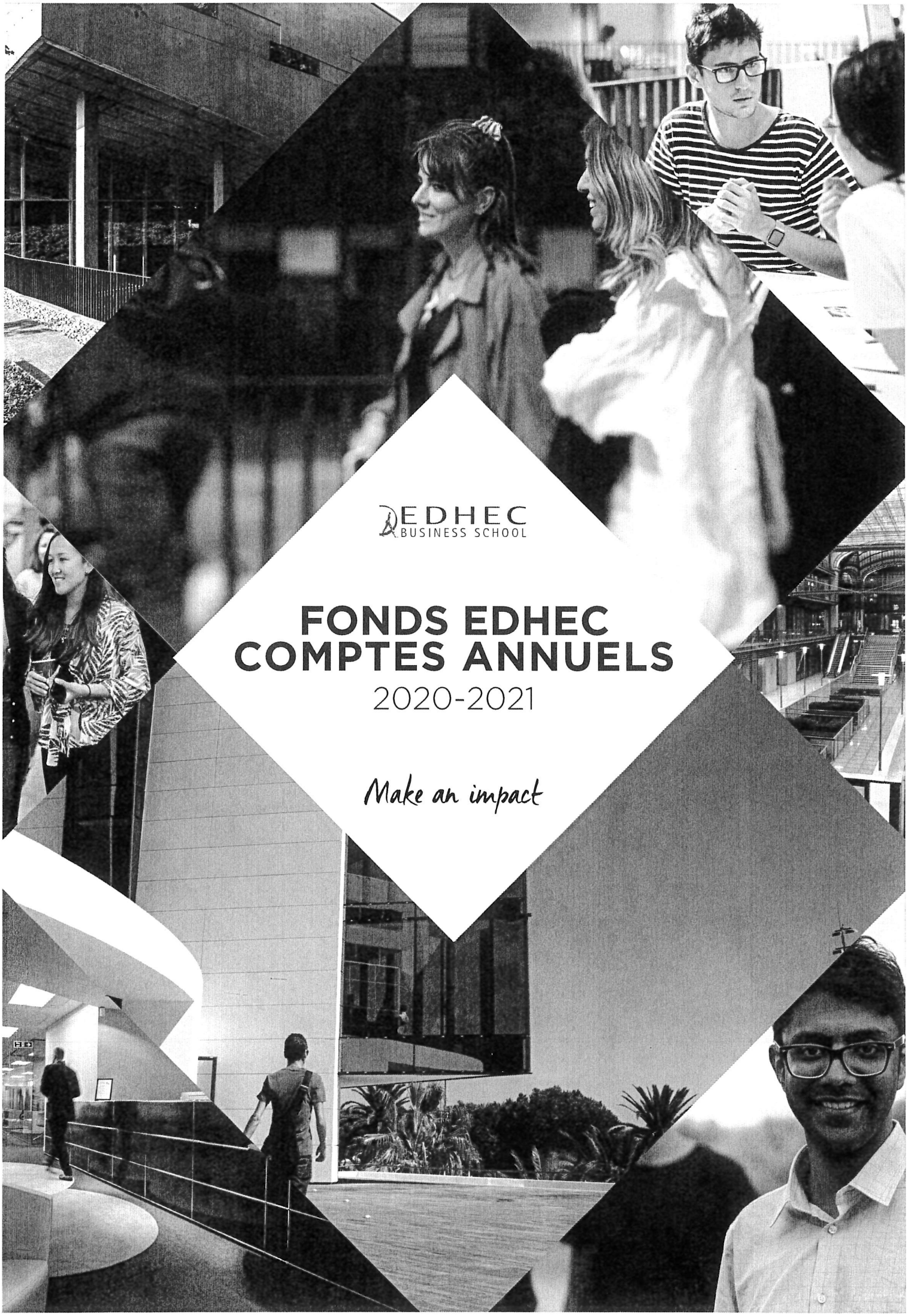
- *il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Fait à Lille, le 23 décembre 2021

Le Commissaire aux comptes
Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés



Rémy AINE



EDHEC BUSINESS SCHOOL

FONDS EDHEC COMPTES ANNUELS

2020-2021

Make an impact

TABLE DES MATIERES

1. BILAN		
1.1 Bilan Actif	Page	2
1.2 Bilan Passif	Page	3
2. COMPTE DE RESULTAT		
2.1 Compte de Résultat : Produits et Charges	Pages	4/5
3. INTRODUCTION	Page	6
4. FAITS SIGNIFICATIFS	Page	7
5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	Page	7
6. REGLES ET METHODES COMPTABLES	Pages	7/8/9
7. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN		
7.1 Etat des Immobilisations Financières et des Créances	Page	10
7.2 Etat des Dettes	Page	10
7.3 Etat des Fonds Propres	Page	10
7.4 Dons reçus	Page	10
5. COMMISSARIAT AUX COMPTES	Page	10

FONDS EDHEC	**Bilan actif**	N° Siret	814 610 929 00014
		NAF (APE)	9499Z
24 Avenue Gustave Delory		Période du	01/08/2020
CS 50411		au	31/07/2021
59 057 ROUBAIX Cedex	**Document fin d'exercice**	Tenue de compte :	EUR

DETAIL DES POSTES	31/07/2021			31/07/2020
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles:				
Frais d'établissement				
Licences Informatiques				
Autres				
Immobilisations corporelles:				
Terrains				
Constructions				
Installations Générales, Agencements & Aménagements				
Matériel de Transport				
Matériel Informatique				
Matériel de Bureau				
Matériel Salle de Cours				
Mobilier, Matériel et Outillage				
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations financières :	**682 359**		**682 359**	**662 359**
Participations	682 359		682 359	662 359
Avances				
Autres titres immobilisés				
Autres				
Total Actif Immobilisé (I)	**682 359**		**682 359**	**662 359**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Fournitures Consommables				
Marchandises Boutique				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances d'Exploitation :				
Créances Clients et comptes rattachés				
Autres				
Créances Diverses :				
Autres				
Valeurs mobilières de placement :	**2 023 795**		**2 023 795**	**2 124 400**
Autres titres	2 023 795		2 023 795	2 124 400
Disponibilités	**37 714**		**37 714**	**123 421**
Banques	37 714		37 714	123 421
Caisse				
Charges constatées d'avance				
Total Actif Circulant (II)	**2 061 509**		**2 061 509**	**2 247 821**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**2 743 868**		**2 743 868**	**2 910 180**

FONDS EDHEC * 24 Avenue Gustave Delory CS 50411 59 057 ROUBAIX Cedex	**Bilan Passif** **Document fin d'exercice**	**N° Siret** **NAF (APE)** **Période du** **au** Tenue de compte :	814 610 929 00014 9499Z 01/08/2020 31/07/2021 EUR

PASSIF	31/07/2021	31/07/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise:		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise:		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Réserves:		
Réserves statutaires ou contractuelle		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	**14 427**	**14 345**
Excédent ou déficit de l'exercice		**81,90**
Situation nette (sous total)	**14 427**	**14 427**
Fonds propres consomptibles sans droit de reprise	2 281 730	2 575 481
Fonds propres consomptibles avec droit de reprise	241 673	241 673
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	**2 537 830**	**2 831 581**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donation		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions Indemnités Départ en retraite		
Provisions pour charges (Fonds de Solidarité)		
TOTAL PROVISIONS (III)		
DETTES		
Dettes Financières :		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements financiers		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes d'Exploitation :	**204 519**	**76 787**
Avances et acomptes reçues sur clients		
Avances et acomptes reçues sur étudiants		
Scolarités versées d'avance		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3 600	76 787
Dettes Sociales		
Dettes Fiscales		
Dettes des legs ou donations	200 919	
Dettes Diverses :	**1 519**	**1 812**
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Dettes Fiscales (IS)	1 519	1 812
Autres dettes diverses		
Produits constatés d'avance :		
TOTAL DETTES (IV)	**206 038**	**78 599**
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	**2 743 868**	**2 910 180**

FONDS EDHEC	Compte de Résultat	N° Siret	814 610 929 00014
		NAF (APE)	9499Z
24 Avenue Gustave Delory		Période du	01/08/2020
CS 50411		au	31/07/2021
59 057 ROUBAIX Cedex	Document fin d'exercice	Tenue de compte :	EUR

	31/07/2021	31/07/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Prestation de Services :		
Produits des Activités annexes :		
MONTANT DU CHIFFRE D'AFFAIRES (Sous Total)		
Cotisations		
Produits de tiers financeurs :	494 670	
Concours publics et subventions d'exploitation :		
Taxe Apprentissage		
Subvention Ministère de l'éducation Nationale		
Autres subventions ou mécénats reçus		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible	494 670	
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur provisions et transfert de charges :		
Reprises sur provisions (et amortissements)		
Transfert de charges		
Utilisations des fonds dédié		
Autres produits d'exploitation :		325 737
Quote-part de dotations consomptibles virées aux comptes de résultat		325 737
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	494 670	325 737
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de Fournitures & Equipements		
Services Extérieurs		
Autres services Extérieurs	7 429	117 469
Aides financières	491 400	
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		210 737
Aides Financières octroyées		210 737
Différences négatives de change		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	498 829	328 206
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(4 160)	(2 469)
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5 678	4 362
Reprises sur provisions,dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	5 678	4 362

FONDS EDHEC	Compte de Résultat	N° Siret	814 610 929 00014
		NAF (APE)	9499Z
24 Avenue Gustave Delory		Période du	01/08/2020
CS 50411		au	31/07/2021
59 057 ROUBAIX Cedex	Document fin d'exercice	Tenue de compte :	EUR

	31/07/2021	31/07/2020
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provision		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)		
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**5 678**	**4 362**
3 - RESULTAT COURANT avant Impôts (I - II + III - IV)	**1 519**	**1 894**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provision		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Impôts sur les bénéfices (VII)	1 519	1 812
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	500 348	330 099
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII)	500 348	330 018
RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédent ou Déficit)	**(0)**	**82**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

3. Introduction

Objet Social du fonds :

Le Fonds a pour objet de favoriser et de soutenir, directement et indirectement le développement et le rayonnement de l'enseignement supérieur et de la recherche dans les domaines du management et des sciences et technologies et de contribuer à ce que ces enseignements soient accessibles au plus grand nombre d'étudiants qui souhaitent en bénéficier.

Il soutient plus particulièrement les actions de l'EDHEC, elle-même d'intérêt général, dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Nature et Périmètre des Activités Réalisés :

- Favoriser la diversité : en soutenant le programme de Bourses « EDHEC For All » afin lutter contre les inégalités et permettre à tous les étudiants, de tout horizon, d'accéder à l'excellence de l'enseignement à l'EDHEC.

- Soutenir l'innovation pédagogique

- Avoir un impact sur la société en accompagnant les programmes de recherche des enseignants-chercheurs de l'EDHEC.

- Venir en Aide avec le fonds d'Urgence : en réponse à un besoin croissant de demandes au vu de la situation économique et sanitaire induite par la Covid, l'EDHEC et sa Fondation ont mis en place un Fonds d'urgence au printemps dernier.

Moyens Mis en œuvre :

Afin de réaliser son objet, le Fonds se propose de recourir notamment aux moyens d'action suivants :

- Attributions de tout type de soutien, notamment financier, à des associations et organismes sans but lucratif intervenant dans le champ de son objet ;
- Financement de projets coopératifs impliquant des organismes d'enseignement supérieur (dont les projets de EDHEC). Ces projets peuvent consister, par exemple, en chaires d'enseignement ou de recherche, en la mise en œuvre en commun par ces organismes de cursus de formations,
- Soutien de toutes actions contribuant à la promotion de l'égalité des chances ;
- Le Fonds mutualise la gestion de ses dons, sauf demande expresse d'individualisation d'un don de la part d'un donateur.
- Gestion et capitalisation des ressources reçues, notamment par la prise de participation dans l'objectif de soutenir les actions d'intérêt général qui correspondent à son objet.

4. Faits significatifs de l'exercice

- En date du 15 juillet 2021, le conseil d'administration a décidé de modifier l'article 6 des statuts pour passer de fonds à dotation consomptible à fonds à dotation non consomptible à compter du 1er aout 2021.

- Les dons collectés au cours de l'exercice s'élèvent à 200 919 €uros.

- Le fonds a soutenu des projets de l'EDHEC (école d'enseignement supérieur reconnus d'intérêt général EDHEC- EESPIG) pour un montant de 491 400 €uros, dans le cadre de son objet.

- Souscription de 400 parts au capital de la SAS « Legal for tomorrow » pour un montant de 20 000€. Cette prise de participation s'inscrit dans la stratégie du fonds à investir au capital d'entreprise en développement en lien avec la recherche de l'EDHEC.

5. Evènements postérieurs à compter de la clôture

Néant.

6. Règles et Méthodes Comptables

Au bilan dont le total est de 2 743 867.85 euros avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2021 et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat à zéro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2020 au 31/07/2021.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception de la première application du règlement ANC2018-06.
- indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode : Première application du règlement ANC N°2018-06

La première application du règlement ANC N°2018-06 constitue un changement de méthode comptable.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés. En effet aucun texte n'a autorisé une présentation avec effet rétroactif du bilan et du compte de résultat comme si le règlement ANC n°2018-06 avait été appliqué dans les comptes dès l'ouverture de l'exercice précédent.

Cette première application du règlement ANC N°2018-06 constitue un changement de méthode comptable et se traduit par des changements de présentation, des changements de libellés de comptes et des modifications dans la comptabilisation de certaines opérations. La présentation des comptes du 31/07/2021 du Fonds EDHEC n'a pas subi de changements significatifs suite à l'application de ce règlement. Les principales modifications significatives concernent :

- Au compte de résultat, la comptabilisation de la consommation de la dotation sur une ligne spécifique, cette consommation étant égale au montant nécessaire pour équilibrer le résultat, qui, par construction, est désormais égal à zéro (ANC 2018-06 Art .214-2)

- Dans l'annexe : l'insertion d'un paragraphe qui présente l'objet du Fonds et son activité, et quelques modifications des tableaux présentés pour donner une information plus détaillée.

Immobilisations financières :

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'entrée. Lorsque la valeur d'utilité d'une participation est inférieure à son coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité d'une participation est déterminée par référence à l'actif net économique de l'entreprise correspondante ainsi qu'aux perspectives d'évolution générale de cette dernière.

Ces prises de participations s'inscrivent dans le cadre des activités de gestion et de capitalisation des dotations qui ont été consenties au fonds, dans l'objectif d'en retirer des produits destinés à être redistribués à un ou des organismes éligibles au régime du mécénat.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Fonds consomptibles sans droit de reprise :

Ils correspondent aux dons reçus dont la consommation est du ressort des décisions du conseil d'administration dans le respect de la volonté des donateurs.

Les dons reçus dans l'exercice sont comptabilisés en « Dettes des legs ou donation ».

La consommation de la dotation consomptible correspond à l'excédent de charges sur les produits de l'exercice.

Fonds consomptibles avec droit de reprise :

Ils correspondent aux fonds reçus de la « Fondation EDHEC sous égide de la Fondation de France » suite à la convention d'apport acceptée en date du 7/11/2013 par le conseil d'administration avec obligation de respecter l'objet et les obligations prévues par les fondateurs et la Fondation de France (soutien au développement de la formation à l'EDHEC dont les principaux axes sont le soutien financier aux étudiants, à la recherche, à l'enseignement et à la pédagogie).

Aides Financières :

Les redistributions des libéralités reçues sont inscrites en « aides financières » en fonction des décisions du conseil d'administration et dans le respect de la volonté des donateurs et de l'objet du fonds.

Contributions en nature :

Les contributions en nature ne sont pas valorisées, mais elles sont réelles de la part de l'EDHEC et des membres du conseil d'administration.

Précision :

Les autres points prévus par le code de commerce et le règlement ANC 2018-06 sont non applicables ou non significatifs.

7. Compléments d'Informations Relatifs au Bilan

7.1. Etat des Immobilisations Financières et des Créances

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	MONTANT BRUT	A MOINS D'1 AN	DE 1 A 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
Participations				
S.H.E.E.F.	662 359			662 359
SAS Legal For Tomorrow	20 000			20 000
Total (I)	**682 359**	**-**	**-**	**682 359**
Avances liées aux participations				
				-
				-
Total (II)	**-**	**-**	**-**	**-**
TOTAL (I + II)	**682 359**	**0**	**0**	**682 359**

7.2. Etat des Dettes

ETATS DES DETTES	MONTANT BRUT	A MOINS D'1 AN	DE 1 A 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
Dettes Financières				
Emprunts et Dettes auprès d'Etablissements Financiers				
Emprunts et dettes financières diverses				
Total (I)	**-**	**-**	**-**	**-**
Dettes d'exploitation				
Fournisseurs et Comptes Rattachés	3 600	3 600		
Dettes Fiscales		-		
Dettes des legs ou donations	200 919	200 919		
Total (II)	**204 519**	**204 519**	**-**	**-**
Dettes diverses				
Dettes Fournisseurs sur immobilisations				
Dettes Fiscales	1 519	1 519		
Autres Dettes				
Total (III)	**1 519**	**1 519**	**-**	**-**
Autres Dettes				
Produits Constatés d'Avances				
Total (IV)	**-**	**-**	**-**	**-**
TOTAL ETAT DES DETTES (I + II + III + IV)	**206 038**	**206 038**	**0**	**0**

7.3. Etat des Fonds Propres

	31/07/2020	Dons Reçus	Utilisation au CR	affectation du résultat	31/07/2021
Fonds consomptibles sans droit de reprise	2 575 481	200 919	494 670		2 281 730
Fonds consomptibles avec droit de reprise	241 673				241 673
Report à Nouveau	14 345			82	14 427
Résultat de l'exercice	82				
Fonds dédiés sur legs et dons affectés					
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**2 831 581**	**200 919**	**494 670**	**82**	**2 537 830**

7.4. Dons Reçus

Les dons reçus au cours de l'exercice ont été inscrits dans les fonds consomptibles. La part dédiée à des projets définis ont été constatée en aide financières sur l'exercice.

8. COMMISSARIAT AUX COMPTES

Le commissariat aux comptes, conformément au C.A. du 29 janvier 2016, est assuré pour 6 exercices par :
AINE & DELDIQUE Associés
Représenté par Monsieur Rémy AINE
AINE & DELDIQUE Associés
59 Boulevard Vauban
59000 LILLE

Le montant des honoraires relatifs à l'exercice 2020/2021 au titre de la certification des comptes s'est élevé à 2 040 € TTC.